

M. Parker: Je la lui transmettrai volontiers.

M. le vice-président: S'il n'y a pas d'autres questions, nous passerons au débat. La parole est au député de Dollard (M. Desmarais).

M. Malone: Monsieur le Président, la parole m'avait été cédée.

M. le vice-président: Il est vrai que le Président avait accordé la parole au député de Crowfoot (M. Malone). Je l'avais oublié. La parole est maintenant au député de Crowfoot.

M. Arnold Malone (Crowfoot): Je vous remercie, monsieur le Président. Vous faciliterez la traduction et l'interprétation en me donnant la parole.

Je vais d'abord parler de l'importance de nos emprunts en partant du principe qu'aucun pays n'a autant d'avenir que le nôtre. Nous ne devrions donc pas avoir les problèmes que nous avons actuellement. Nous avons un pays particulièrement favorisé sur le plan des ressources naturelles car nous avons toutes les matières premières imaginables. Nous ne manquons pratiquement de rien. Notre population est instruite, nous avons un bon régime de soins médicaux, de bons moyens de transport et de communication qui devraient faire de notre pays un chef de file parmi les pays industrialisés. Mais avec autant d'atouts, avec des ressources naturelles aussi vastes, nous empruntons autant que le Brésil, le Mexique ou d'autres pays de l'Amérique latine. Nous avons la plus forte dette de tous les pays industrialisés, monsieur le Président. Nous empruntons toujours davantage.

Rien qu'au cours de la présente législature, on nous a présenté le C-30 pour demander 12 milliards de dollars, le C-59 pour en demander 14, le C-111 pour 6.6 milliards supplémentaires, le C-125 pour 7 milliards, le C-128 pour 4 milliards, le C-143 pour encore 19 milliards, le C-151 pour 10.71 milliards et voilà maintenant le plus gros morceau, le C-21 dans lequel on nous demande l'autorisation d'emprunter 29.55 milliards de dollars. Cela fait en tout 102 milliards de dollars en une seule législature. Je sais bien que ces emprunts s'étendent sur une période de quatre ans, mais la vérité, c'est qu'on nous demande plus dans le projet de loi à l'étude que tout le budget du gouvernement lorsque le premier ministre (M. Trudeau) a pris les rênes du pays. Nous empruntons plus du double de ce budget.

La plupart des représentants du secteur privé au Canada savent fort bien qu'il vaut la peine parfois d'emprunter. Mais il y a une différence entre emprunter pour en retirer des bénéfices et emprunter pour la forme. Un agriculteur fait bien d'emprunter pour agrandir ses terres, pour s'acheter des machines ou pour construire un entrepôt, car c'est une stricte question de rentabilité: emprunter pour augmenter son avoir.

Ce gouvernement monsieur le Président, emprunte maintenant pour rembourser la dette découlant de ses emprunts passés. Un tiers des recettes fiscales sont consacrées au service de la dette nationale. Nous sommes entrés dans un cercle vicieux d'endettement dont le gouvernement ne sait comment sortir.

Notre dette totale s'élève à quelque 180 milliards de dollars. Ce que je trouve difficile, entre autres choses, monsieur le Président, c'est que je m'aperçois que même si la notion de

Pouvoir d'emprunt—Loi

démocratie tient beaucoup à cœur à la plupart des Canadiens, même si dans un régime démocratique, les citoyens doivent normalement se gouverner eux-mêmes, nous parlons maintenant de sommes tellement importantes que les Canadiens, au fond, ont tout simplement abandonné la partie. Ils ignorent la valeur d'un milliard de dollars et les conséquences d'une augmentation de 14.2 milliards des emprunts. Permettez-moi alors d'essayer d'éclairer quelque peu leur lanterne en précisant ce que représente un milliard de dollars. Cela signifie qu'en dépensant \$100 la minute tous les jours, il nous faudrait 19 ans pour dilapider cette somme. Cela vous donne une idée de son importance.

Pourtant, monsieur le Président, nous sommes à la remorque de l'économie américaine, suite aux difficultés qu'éprouve ce pays à l'heure actuelle. Sa dette atteindra près de 1,800 milliards de dollars d'ici à mars 1985. Cette somme est tellement énorme que les gens ne peuvent absolument pas s'imaginer à quoi elle correspond. Cette dette, monsieur le Président, équivaut à une colonne de 120 milles de haut de billets de mille dollars. En tant que député de l'Alberta, chaque fois que je voyage entre ma circonscription et Ottawa, je vole à une altitude d'environ 40,000 pieds, ce qui me semble énorme. Pourtant, cela ne représente qu'un peu plus de sept milles, ce qui est vraiment ridicule par rapport à 120 milles. Tout ce que je peux dire c'est que nous parlons là de sommes démesurées.

L'Amérique du Nord doit sortir du cercle vicieux de l'emprunt, ou du moins, cesser d'emprunter à ce rythme. En général, on considère que dans une saine économie il est possible d'emprunter jusqu'à 2 p. 100 environ du produit national brut. Or, au Canada, à l'heure actuelle, la proportion varie de 5 à 8 p. 100. Nous n'avons certainement pas une économie assez forte pour pouvoir espérer que notre produit national brut s'accroisse suffisamment pour nous permettre de couvrir ces emprunts. C'est un point important qu'il faut garder à l'esprit, car lorsqu'on emprunte pour améliorer son niveau de vie aujourd'hui, on hypothèque l'avenir de la génération de demain. Si nous empruntons au-delà de la capacité de croissance du produit national brut, les prochaines générations naîtront dans la dette. Un nouveau né aujourd'hui hérite d'une dette de \$1700 à sa naissance. Ce cercle vicieux, dans lequel s'insère ce projet de loi, doit être brisé, car il est à l'origine de difficultés réelles pour les Canadiens d'aujourd'hui et ceux qui naîtront demain.

• (1540)

Un porte-parole du gouvernement prétendait plus tôt aujourd'hui que l'emprunt était destiné, dans une large mesure, à financer des projets de création d'emplois du genre de Canada au travail, Nouveaux horizons et Programmes de développement communautaire et qu'il était par conséquent justifié. Ce représentant, je pense que c'était le député de Lachine (M. Blaker), serait bien inspiré de lire le dernier numéro de *Time Magazine*, celui du 5 mars 1984, qui parle du déficit et de l'emprunt aux États-Unis. La simple conclusion que l'on peut tirer de cet article c'est qu'il y a trois domaines où l'emprunt nuit considérablement à l'économie de libre entreprise: les taux d'intérêt, l'emploi et l'inflation.